

## Massacres dans le Kasai : Un enregistrement qui laisse sans voix

Écrit par L'Observateur paalga

Mardi, 23 Mai 2017 02:57 - Mis à jour Mardi, 23 Mai 2017 03:02

---



Qui a bien pu balancer sur les réseaux sociaux ce document sonore, et à quelles fins ? Depuis hier en tout cas, la RDC s'émeut d'une nouvelle affaire d'enregistrement, audio cette fois-ci, objets de mille et une questions ? Il s'agit d'une bande sonore qui contient deux échanges téléphoniques dans lesquels on entend une discussion présumée entre Clément Kanku et un tout aussi présumé milicien Kamuina Nsapu du Kasai qui informe son interlocuteur d'une attaque en cours.

Le problème, c'est que le sieur Kanku n'est pas n'importe qui, puisque cet originaire du Kasai est député et fut ministre de l'éphémère gouvernement Badibanga qui n'aura duré qu'un petit trimestre.

Si la bande est authentique, l'honorable parlementaire a-t-il trempé dans des agissements criminels des miliciens comme certains extraits le laissent croire... et d'ailleurs de quelle opération s'agissait-il ? Tout cela laisse sans voix

Le New York times, il est vrai, avait révélé l'existence de cet enregistrement que contenait l'ordinateur de Zaida Catalan, l'experte de l'ONU tuée courant mars avec son collègue Michael

## Massacres dans le Kasai : Un enregistrement qui laisse sans voix

Écrit par L'Observateur paalga

Mardi, 23 Mai 2017 02:57 - Mis à jour Mardi, 23 Mai 2017 03:02

---

Sharp alors qu'ils enquêtaient sur des exactions et des atteintes graves aux droits de l'homme commises dans le Kasai. Ce sont d'ailleurs ces investigations qui scelleront leur sort.

Qui a donc, demandions-nous, balancé ces éléments et à quelles fins, transformant de simples fichiers numériques en boules puantes, pour ne pas dire toxiques ?

Peut-être faut-il tendre l'oreille du côté des Renseignements, puisqu'il s'agit, en effet, d'écoutes téléphoniques réalisées par les services congolais et donc censées rester couvertes du sceau de la confidentialité. De là, comment ont-ils pu se retrouver en accès libre et pour ainsi dire dans la rue ?

Kinshasa a-t-il jusque-là choisi de couvrir l'élus du Kasai pour quelque obscur service rendu ? La question mérite d'être posée dans la mesure où l'existence de ce document sonore que Joseph Kabila n'est pas censé ignorer n'a pas empêché la nomination de Clément Kanku à un poste ministériel. Il ne sera d'ailleurs jamais inquiété outre mesure, peut-être répondra-t-il juste à une convocation sans que cela débouche sur la moindre procédure judiciaire.

Rien à voir donc avec une affaire similaire dans la même région où un enregistrement, cette fois vidéo, sur des massacres commis visiblement par des éléments des forces de défense et de sécurité avait entraîné la mise en examen de 7 soldats dont l'auteur de l'enregistrement.

Ils sont poursuivis pour crimes de guerre par meurtre, mutilation ou traitements cruels, inhumains et dégradants ainsi que pour refus de dénonciation d'une infraction commise par des justiciables des juridictions militaires.

C'est dire si le Congolais attendent avec impatience de savoir ce que le député pourra bien dire pour sa défense au cours de la conférence de presse qu'il devrait donner dans le courant de la journée. Quand on sait que l'intéressé devait répliquer depuis hier et qu'il s'était rendu injoignable, on se demande si ce rendez-vous là sera respecté.

## Massacres dans le Kasai : Un enregistrement qui laisse sans voix

Écrit par L'Observateur paalga

Mardi, 23 Mai 2017 02:57 - Mis à jour Mardi, 23 Mai 2017 03:02

---

H. Marie Ouédraogo

L'Observateur paalga